



BLOC SANS MATIÈRE ACTIVE POUR LA DÉTECTION DES RONGEURS

- ▶ Mélange de céréales, d'agents d'appétence, de paraffine alimentaire avec un traceur fluorescent.
- ▶ Ne contient aucune substance active. Ne tue pas les rongeurs.
- ▶ Permet de détecter la présence de rongeurs dans un endroit donné et ne dératiser que les zones infestées, de surveiller la résurgence de populations de rongeurs, après une campagne de dératisation réussie et de tromper les rongeurs méfiants en les habituant à un régime alimentaire céréalier sous forme de blocs paraffinés inoffensifs, pour les éliminer ensuite très efficacement en remplaçant les placebos par des blocs rodenticides.
- ▶ Adapté également aux zones où les appâts empoisonnés ne sont pas autorisés, pour localiser les voies de pénétration des rongeurs dans les bâtiments et les obturer.
- ▶ Contient un traceur Fluorescent, permettant la détection des excréments sous lampe UV; les lieux de passages et les niches peuvent ainsi être mieux déterminés

L'utilisation régulière d'appâts placebos permet d'éviter d'utiliser des quantités importantes d'appât empoisonnés en menant des campagnes de dératisation plus ciblées.

Le pré-appâtage à l'aide d'appâts placebos diminue la méfiance des rongeurs et renforce de manière spectaculaire la mise en oeuvre des appâts empoisonnés.

APPLICATION

Détection :

Disposer de un à trois blocs par poste et contrôler régulièrement :

- ▶ **Pas de consommation** : continuer régulièrement les contrôles en changeant l'appât quand il perd de sa fraîcheur.
- ▶ **Consommation** : entreprendre une opération de lutte.

Leurre :

Disposer les blocs aux endroits d'appâtage, exactement comme si c'était des blocs rodenticides normaux. Ré-appâter pendant 1 ou 2 semaines et passer d'un coup à des blocs rodenticides.

CARACTERISTIQUES

Aspect : blocs verts.

Poids : 30 g.

Conditionnement : seau de 5 kg.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Si RAT TRACKER ne contient pas de substance active, ce n'est cependant pas une denrée alimentaire ; il est donc conseillé de le tenir hors de portée des enfants et animaux domestiques. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2890-0618



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants.

